

COUPE DE FRANCE MASTERS 4X4

Cahier des charges Organisateur

Phase Finale

26 et 27 juin 2027



Table des matières

1.	<u>PREAMBULE</u>	2
2.	<u>OBJECTIFS DE LA COUPE DE FRANCE MASTERS</u>	2
3.	<u>COMPOSITION DES EQUIPES</u>	2
4.	<u>INSTALLATIONS SPORTIVES</u>	3
A.	<u>GYMNASES</u>	3
B.	<u>TERRAINS :</u>	3
5.	<u>GESTION SPORTIVE</u>	3
6.	<u>ARBITRAGE</u>	3
7.	<u>HEBERGEMENT</u>	3
8.	<u>RESTAURATION</u>	3
9.	<u>SOIREE FESTIVE</u>	4
10.	<u>ACCUEIL DES EQUIPES</u>	4
11.	<u>TRANSPORT DES EQUIPES</u>	4
12.	<u>CONTRIBUTION FEDERALE</u>	4
13.	<u>CEREMONIE DE CLOTURE</u>	4
14.	<u>CONDITIONS FINANCIERES</u>	5
15.	<u>CRITERES DE SELECTION DU CLUB ORGANISATEUR</u>	5
16.	<u>CONTACTS</u>	5

1. Préambule

La Coupe de France Masters est une compétition créée par la Fédération Française de volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins titulaires de l'une des licences :

- Compétition extension Volley-Ball,
- Compétition extension Outdoor,
- Compétition extension Compet'lib ou Compet'lib Passerelle

Par genre, 2 catégories d'âge :

- Féminin :
 - M1F : + 35 ans (nées en 1991 et avant),
 - M2F : + 45 ans (nées en 1981 et avant).
- Masculin :
 - M1M : + 40 ans (nés en 1986 et avant),
 - M2M : + 50 ans (nés en 1976 et avant).

Il est possible que les équipes soient mixtes (M1F avec M1M, M2F avec M2M). Dans ce cas, l'équipe participe à la compétition masculine.

Cette compétition est organisée par la FFvolley. L'organisateur, choisi par la Fédération, devra respecter ce cahier des charges.

2. Objectifs de la Coupe de France Masters

L'objectif est de réunir 36 équipes :

- 12 équipes M1F,
- 6 équipes M2F,
- 12 équipes M1M,
- 6 équipes M2M.

La compétition a pour but de permettre des échanges sportifs de qualité.

Les participants à la Coupe de France Masters doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

3. Composition des équipes

Les équipes sont composées de 7 joueurs ou joueuses, avec 6 joueurs ou joueuses par match.

4. Installations sportives

A. Gymnases

Il faut prévoir 3 gymnases, les plus proches possibles, avec 3 terrains chacun et des gradins.

B. Terrains :

Ils seront équipés de mires, table de marque avec scorer manuel, bancs ou chaises pour les équipes.

Dimensions : 15m X 7.5m

Hauteur du filet : femmes : 2.20m, hommes : 2.35m

Des séparateurs devront être installés entre les terrains.

Il faut prévoir un point d'eau où les équipes rempliront leurs gourdes.

5. Gestion sportive

Il faut prévoir un espace pour la gestion sportive par gymnase.

La formule sportive de la compétition sera préparée par la FFvolley et adaptée au nombre d'équipes participantes.

L'organisateur local prévoira les ressources humaines en charge de la gestion sportive (au moins 1 référent par gymnase).

6. Arbitrage

L'organisateur local, en collaboration avec les CDA et la CRA, organisera l'arbitrage, en faisant appel à des arbitres locaux. Lors de l'événement, il aura la responsabilité, sur place, de coordonner la désignation des arbitres et marqueurs.

7. Hébergement

L'organisateur transmettra à la FFvolley, pour diffusion auprès des équipes participantes, une liste de lieux d'hébergement, pour les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Cette liste est uniquement à titre indicatif.

L'hébergement des représentant fédéraux est à la charge de la FFvolley.

8. Restauration

L'organisateur assurera la restauration des équipes pour les repas du samedi midi et dimanche midi. Prise en charge par la FFvolley : 15€ par repas par joueur et un encadrant (soit 252 personnes), et la même somme pour 25 bénévoles et pour les représentants fédéraux. La FFvolley prendra également en charge les repas du samedi et dimanche midi (à hauteur de 15€ par repas) pour les arbitres officiant sur la journée (dans la limite de 15 arbitres par jour).

Les délégations doivent informer l'organisateur local de certaines spécificités concernant les régimes alimentaires des participants. Si l'organisateur n'est pas informé 1 mois avant le début de la compétition, le surcoût éventuel sera à la charge de la délégation. L'organisateur local veillera en outre, à fournir une quantité d'eau suffisante aux équipes pour toute la durée de la compétition. L'usage des gourdes est obligatoire.

9. Soirée festive

Une soirée festive sera organisée.

Prise en charge par la FFvolley : 24 € par joueur et un encadrant (soit 252 personnes), ainsi que pour 25 bénévoles et les représentants fédéraux.

10. Accueil des équipes

Les équipes seront présentes à une réunion d'information obligatoire le samedi matin à 8h. Seront remis aux équipes les dernières informations de la compétition. Il faudra prévoir un lieu d'accueil.

11. Transport des équipes

Les équipes assureront leur transport pour se rendre sur les lieux de la compétition et pour les déplacements internes à la compétition.

12. Contribution fédérale

La FF Volley fournira au club organisateur :

- 6 kakémonos de la compétition (prêtés pour la manifestation),
- 2 flammes FFvolley (prêtées pour la manifestation),
- 1 arche de la FFvolley (prêtée pour la manifestation),
- Les trophées aux vainqueurs de chaque catégorie,
- Les médailles aux 3 premiers de chaque catégorie,
- Le trophée à l'organisateur,
- 40 ballons qui resteront au club,
- 6 filets et 6 paires de mires qui resteront au club,
- 1 cadeau par participant,
- 1 cadeau par bénévole (dans la limite de 25 bénévoles).

13. Cérémonie de clôture

La FFvolley et l'organisateur local devront prévoir l'organisation de la cérémonie de clôture et la remise des récompenses. Il faudra prévoir un lieu de clôture.

La cérémonie de clôture se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des représentants fédéraux et du club organisateur,
- Remises des récompenses,
- Moment de convivialité de fin de compétition.

14. Conditions financières

Les droits sportifs des équipes sont offerts par la FFvolley.

La participation aux frais d'organisation de la phase finale de la compétition s'élève à **121€ TTC par équipe**. Cette somme sera perçue par la FFvolley.

L'organisateur présentera à la fédération un budget prévisionnel de la manifestation.

15. Critères de sélection du club organisateur

Dans le cadre de la sélection du club organisateur, plusieurs critères seront étudiés :

- Nombre de gymnases disponibles
- Proximité des gymnases
- Capacité d'accueil par gymnase
- Équipements disponibles (séparateurs, scorer, etc...)
- Soirée festive
- Bénévoles
- Restauration / Traiteur
- Arbitrage
- Hébergements
- Gestion des flux
- Référents sportifs par gymnase
- Photographe

Si vous souhaitez organiser la phase finale de la Coupe de France Masters 2026-2027, il est nécessaire de renseigner le formulaire d'appel à candidatures ci-après :

<https://ffvolley.limesurvey.net/481413?lang=fr>

16. Contacts

Lilian GARRIC – 07 44 31 26 96 – lilian.garric@ffvolley.org

Christophe LUYS - 06 74 02 93 04 - christophe.luys@covea.fr